



Litige locataire et propriétaire pour la caution

Par **linou52**, le **15/07/2010** à **12:23**

Bonjour, rnvoilà, j'ai rendu mon appartement le 1er juin 2010 , l'état des lieux s'est mal passé , ce propriétaire m'a reproché de ne pas lui avoir rendu blanc (peinture) je lui ai signalé que le locataire doit rendre son appartement propre mais peindre si on a détérioré un mur , ensuite pour lui il était pas nettoyer hors j'ai eu 2 personnes qui l'ont fait (attestation a l'appui) rnet depuis à ce jour , il ne veut plus nous rendre la caution et se permet de faire des travaux avec ma cautionrnsois disant que je peux pas me défendre vu que j'ai mis sous-reserve sur l'état des lieux rnje voudrais savoir quoi vu que ce monsieur pendant cette location ce monsieur n'a rien fait du tout et que c'est ma parole contre la sienne rnj'ai vraiment besoin d'aide, j'ai toujours payé mon loyer même avec des problèmes financiers et il se permet de m'attaquer c'est scandaleuxrnj'espère que on me répondra il a pas le droit de faire ça rnmerci a l'avancernrnlinou52

Par **Marion2**, le **15/07/2010** à **12:25**

Bonjour, rnContactez l'ADIL (gratuit) c'est une association de défense des locataires. rnVotre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez. rnCordialement.